

## **DISCOURS DU PRESIDENT**

### **SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL 2017**

Le Mans, vendredi 15 décembre 2017

**Dominique LE MÈNER,**  
**président du Conseil départemental**

**Seul le Prononcé fait foi**

Mes chers Collègues,

Nous nous retrouvons ce matin pour cette dernière séance plénière de l'année 2017, avec un ordre du jour portant sur plusieurs schémas. Ils sont l'illustration de la vision stratégique de notre collectivité et l'aboutissement - pour plusieurs d'entre eux - de fructueuses réflexions auxquelles ont participé un grand nombre de partenaires du Département.

Avant d'évoquer brièvement leur contenu, je souhaiterais revenir sur l'actualité des Départements.

Lors de notre dernière session, nous étions à la veille du Congrès des Départements de France qui s'est tenu à Marseille, les 19 et 20 octobre dernier.

A mon retour, je vous ai adressé la motion unanime qui a été adoptée par les Présidents, toutes tendances confondues, pour clairement signifier la place qu'occupent les Départements dans l'organisation territoriale de la France et ce qu'ils attendent de l'Etat.

Lors de ce Congrès, nous avons souhaité rappeler au Premier Ministre les efforts budgétaires que les collectivités départementales ont déjà réalisés prenant ainsi largement leur part à l'effort de gestion collectif de redressement des comptes publics.

Dans un esprit « constructif » nous avons insisté sur le fait que nous étions prêts à poursuivre les discussions avec l'Etat sur les allocations de solidarité, sur les Mineurs Etrangers à condition que ce ne soit pas un dialogue de sourds.

Que s'est-il passé depuis cette rencontre ?

Nous demandons le maintien du Fonds d'urgence de 200 millions d'euros. Ce sera une reconduction prévue à hauteur de 100 millions d'euros. Il concernait 44 Départements, seuls 19 maintenant le seraient.

Nous demandions des mesures fortes pour les Mineurs Etrangers après les propos du Président de la République estimant que l'Etat doit assumer ses missions régaliennes face à ce phénomène migratoire. Nous avons en réponse un mécanisme pour le moins technocratique de financement exceptionnel.

Sur ce sujet, j'ai eu l'occasion d'intervenir lors d'un débat sur la chaîne parlementaire, au lendemain du congrès, sur les responsabilités que les Départements assument aujourd'hui et sur les solutions qui doivent être apportées. J'ai constaté que le Président de France Terre d'Asile partageait beaucoup de mes constats.

Quoi qu'il en soit, mi-janvier, nous devrions avoir des éléments complémentaires concernant cette prise en charge des Mineurs Etrangers avec la publication d'un rapport.

En résumé : une séance en octobre avant le Congrès où, de fait, l'Etat n'a fait aucune annonce majeure !

Une séance en décembre, au lendemain de la seconde conférence nationale des territoires dans le Lot, pour quels résultats ?

Une nouvelle fois - je le crains - rien.

Rien parce que la confiance entre l'Etat et les collectivités ne semble pas de mise. L'association des maires a d'ailleurs boycotté cette rencontre. L'ADF y est allée sur la pointe des pieds, et l'Association des Régions a été présente après avoir dénoncé la tenue de cette conférence.

L'Etat doit respecter la libre administration des collectivités. Les collectivités n'ont pas à aller présenter au représentant de l'Etat leur budget pour être jugé.

Mes Chers Collègues,

Voilà la situation des Départements face à l'Etat, nous reviendrons sur ce sujet lors de notre Débat d'Orientations Budgétaires en février prochain.

La question budgétaire conditionne bien évidemment de nombreux sujets qui sont à notre ordre du jour d'autant plus qu'ils sont l'expression de notre politique offensive et volontaire.

C'est le cas de notre programmation pluriannuelle du plan d'investissements, des opérations de gros entretien et réparations et de sécurisation pour les collèges pour 2018-2021.

C'est un axe fort de notre projet stratégique : le Conseil départemental prépare activement l'avenir des collégiens en modernisant nos 58 collèges publics. Pour mener à bien ce programme ambitieux dans de nombreux collèges, malgré nos contraintes financières, nous avons établi une nouvelle planification après avoir réalisé un diagnostic territorial sur les 37 collèges pour lesquels nous n'avions pas encore un état des lieux précis.

Vous avez pu découvrir le classement en couleur ! Ce travail est vraiment parlant, et je remercie la Direction de l'Education de l'avoir conduit et d'avoir dégagé une synthèse opérationnelle sous la houlette de Régis Vallienne.

Sur 4 ans, ce seront plus de 150 millions d'euros investis pour les collèges et dans l'économie sarthoise.

La nouvelle programmation des travaux lourds prévoit des grosses opérations (construction de restaurants scolaires, restructuration complète ou partielle, mise en conformité) pour 10 collèges entre 2018 et 2021 pour un montant de plus de 27 millions d'euros mais également 12 millions pour les travaux de Gros Entretien et Réparation, 4 millions pour la sécurisation, 6,4 millions pour les urgences techniques.

Outre les travaux pour leurs locaux, nos collèges entrent progressivement dans le Plan Numérique. Martine Crnkovic et Régis Vallienne ont organisé début décembre une réunion pour faire un point sur sa mise en œuvre, prendre acte et remédier aux quelques ratés du début. Une nouvelle rencontre est prévue le 23 janvier pour proposer des actions concrètes pour le déroulement du plan.

Je suis sûr que de façon concertée avec le Rectorat, la DSDEN, et les enseignants, nous allons poursuivre avec efficacité notre ambitieux Plan Numérique Collège, comme cette nouvelle compétence nous l'impose.

Autre sujet d'actualité et d'importance : au cours de notre séance, nous allons examiner 3 rapports qui touchent aux modes de production et de consommation de l'énergie.

C'est aujourd'hui une évidence qui s'impose à tous : La feuille de route qui vous est soumise en matière de transition énergétique a pour but de favoriser l'émergence de projets d'énergies renouvelables, d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments, et de renforcer la maîtrise de la demande en énergie.

Nous sommes tous conscients des enjeux énergétiques et climatiques et il est de notre devoir de franchir une nouvelle étape dans notre politique de développement durable après les orientations prises dès 2012.

Nous sommes aussi appelés à nous prononcer sur ce qu'il convient d'appeler « l'éco-mobilité » en affinant notre soutien pour l'implantation de bornes électriques.

Je suis heureux que la Région des Pays de la Loire ait décidé dans son plan pour la transition énergétique de renforcer la mobilité durable et d'élaborer un schéma régional de bornes de recharge rapide avec les financements dédiés.

Je me réjouis que, d'ores et déjà, des communes manifestent le souhait de s'équiper.

Le Département doit naturellement accompagner ce maillage pour répondre à ces besoins et faire de la Sarthe un département attractif et j'allais dire - branché - en la matière.

Je suis fier de constater que nous avons en Sarthe des entreprises pionnières dans ce domaine d'activité, telles que E4V qui fabrique des batteries ou Beta Epsilon qui a conçu la voiture électrique Bee Bee.

Si la voiture électrique n'est pas la panacée, c'est l'une des alternatives de la transition énergétique et nous ne pouvons pas ne pas favoriser ce type d'équipement sur notre territoire.

Autre rapport sujet parfois de controverse : nous allons apporter un complément à notre carte de sensibilité à l'éolien validée en 2012.

Il m'est apparu nécessaire que notre Assemblée se positionne à nouveau sur ce sujet pour deux raisons : d'une part, notre Conseil a été largement renouvelé en 2015, et d'autre part, il nous est apparu nécessaire, d'ajouter des critères environnementaux.

Ce nouveau cadre s'impose d'autant plus que les projets d'implantation sont nombreux, et que la dispersion des différents acteurs et interlocuteurs troublent parfois.

Sur tous ces sujets de transition énergétique comme sur le numérique, nous pouvons compter sur Martine Crnkovic pour faire entendre la voix départementale dans les nombreuses instances concernées, et je l'en remercie.

Mes Chers Collègues,

J'évoquerais également brièvement deux rapports qui ont déjà fait l'objet de présentation devant notre Assemblée ou en Commission élargie.

1- Le premier concerne la démarche que nous avons engagée pour la refonte du Pacte Territorial pour l'Insertion en qualité de chef de file dans le domaine de l'action sociale.

Les travaux et réflexions engagés avec l'ensemble de nos partenaires ont permis de dégager des objectifs stratégiques et opérationnels qui ont été déclinés en 27 actions pilotées par les signataires.

Je remercie Samuel Chevallier qui est aux commandes de ce dossier et qui développera tout à l'heure les 3 axes de travail :

- développer l'accompagnement des personnes pour favoriser leur autonomie et leur insertion,
- proposer un dispositif RSA cohérent et lisible au service d'une inclusion durable, et
- s'engager dans une gouvernance du PTI pour assurer des parcours coordonnés.

C'est avec plaisir que je signerai le 10 janvier prochain ce PTI avec les 28 autres partenaires de ce pacte qui a un enjeu social et territorial.

2- Le second rapport concerne le schéma d'amélioration de l'accès du public aux services dont les conclusions vous ont été présentées lors de notre dernière séance plénière.

Là aussi, c'est l'aboutissement d'un travail partenarial mené conjointement avec l'Etat et le début d'une mise en œuvre d'axes d'intervention.

Si ce schéma n'est pas « opposable » au sens strict, il est cependant stratégique et a permis de définir collégialement des priorités d'actions au nombre de 16.

C'est aussi un moyen pour le Département de rappeler son rôle d'aménageur territorial et François Boussard, en charge de la Commission ad'hoc, a su parfaitement co-diriger les réflexions avec le représentant de l'Etat.

Enfin, autre schéma et pas de moindre importance, celui du développement touristique 2017-2021 qui s'imposait à plusieurs titres :

- D'abord, mener la réflexion par rapport à notre plan stratégique départemental
- L'inscrire dans le cadre de la stratégie régionale de promotion touristique adoptée fin 2016
- Situer ce travail dans le champ de notre nouvelle Agence Sarthe Développement dont le champ de compétences a évolué il y a bientôt un an.

La Sarthe bénéficie d'un positionnement particulièrement favorable à la porte de l'Ouest, à proximité immédiate du bassin parisien, avec ses axes de circulation et son étoile autoroutière à 5 branches.

Vous le savez tous, le tourisme est un véritable levier économique pour la Sarthe et les 4 axes principaux du nouveau schéma viennent structurer cette action publique.

Développer l'investissement touristique et la qualification de l'offre, prendre appui sur les filières à forte valeur ajoutée, porter le rayonnement du département vers l'excellence touristique, bâtir une nouvelle gouvernance avec l'appui de Sarthe Développement sont les axes prioritaires retenus.

Comme pour les autres, ce travail de schéma a nécessité un dialogue : il en est de même de sa mise en œuvre.

Son efficacité résidera en grande partie dans les liens étroits entre les professionnels du tourisme, les partenaires institutionnels, et les élus.

Je veux remercier aussi, pour ce travail mené depuis plusieurs années, Véronique Rivron, engagée et passionnée.

Dernier schéma à notre ordre du jour, le schéma départemental d'analyse et de couverture des risques 2018-2022 sur lequel nous devons émettre un avis. Ce document sera examiné lundi prochain par le Conseil d'Administration du SDIS, que j'ai l'honneur de présider depuis septembre.

En cette période de Sainte Barbe, nous sommes plus que sensibilisés à l'action de nos sapeurs-pompiers, des 2 394 agents de notre corps départemental, des 294 sapeurs-pompiers professionnels, des 2097 sapeurs-pompiers volontaires qui constituent la principale richesse de notre établissement public, sans oublier les 78 agents administratifs et techniques.

L'activité des pompiers est toujours plus que soutenue : 72,7% d'augmentation des interventions pour les secours à personnes entre 2010 et 2015 ! Cela doit impérativement nous conduire à

recentrer les missions des pompiers sur les secours d'urgence. C'est d'ailleurs ce que j'ai indiqué à M. le Préfet lors de la cérémonie officielle de Coulaines.

Vous le savez aussi, le corps départemental doit recruter, chaque année, près de 190 sapeurs-pompiers volontaires pour maintenir ses effectifs.

Cette réalité statistique constitue la première préoccupation de la direction et des chefs de centre. Cet objectif a été atteint en 2017 et j'espère que la campagne de communication en cours, notamment sur les abribus et dans notre futur magazine, portera ses fruits.

J'ai souhaité également que nous prenions un engagement fort dans nos collèges pour la création de sections de cadets de la sécurité civile, en complément des jeunes sapeurs-pompiers volontaires, comme cela existe au collège du Lude ou sous une autre forme au collège de Bessé sur Braye.

Je tiens aussi à rappeler que notre collectivité est le premier financeur du SDIS en participant à plus de 53 % des contributions, le budget 2018 du SDIS atteindra 45 Millions d'euros.

Vous le constatez, il n'y a pas de rapports spécifiques sur la solidarité, le numérique ou les routes. Ce n'est pas pour cela que ces sujets ne sont pas au premier plan de nos préoccupations.

Hier, le dortoir des Moines a accueilli la 1ère réunion du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie pour son installation.

Mardi, vous avez été invités à une Commission numérique élargie et pu prendre connaissance du cahier des charges et des enjeux de la délégation de service public que Sarthe Numérique vient de lancer.

Pour les routes, je terminerais par une note moins optimiste : aucune nouvelle quant au programme autoroutier, aucune nouvelle sur le financement pour la sortie de La Chapelle St Rémy – Beillé – Connerré. Je vous propose d'adopter un vœu.

Je tiens, en ce 15 décembre, à conclure mon propos introductif, avec un côté plus festif.

Dans le cadre des fêtes de fin d'année et pour la seconde année consécutive, notre Abbaye Royale de l'Epau est illuminée.

C'est avec plaisir que je vous invite à venir découvrir jusqu'au 7 janvier ce spectacle qui valorise notre patrimoine. Des activités sont également proposées en nocturne.

Vous avez pu découvrir en arrivant que des transformations sont en cours à l'extérieur et autour de ces bâtiments, avec le concours de Fabien Lorne, pour la gestion sylvicole.

La démarche permaculturelle va s'intensifier au cours de l'année 2018 pour renforcer encore l'attractivité de notre Abbaye Royale, que j'ai eu le plaisir de faire découvrir récemment à la nouvelle Directrice Régionale des Affaires Culturelles.

Des illuminations à l'Epau, des illuminations aussi dans notre autre Abbaye, celle de la Couture, où le Département a mis en place un dispositif plus léger pour valoriser cet édifice du centre-ville.

Chers Collègues,

Puisque nous sommes en période de fin d'année, vous serez destinataires dans les jours à venir de la carte de vœux numérique qui sera à votre disposition comme à celle de tous les Sarthois qui le souhaitent.

Le choix s'est porté sur des images de la Sarthe vue du ciel, extraites du film qui a été réalisé par drone.

Je vous invite à la diffuser à tous vos contacts car nous sommes tous, les premiers ambassadeurs de la Sarthe !

La Sarthe que nous aimons et pour laquelle nous allons travailler, ensemble, ce matin !

Je vous remercie de votre attention.